

## Devenez référent nutrition certifié AFNOR Certification

22/23 Septembre + 07/08 Octobre 2020 à Paris  
4 jours de formation dont le passage de la certification  
Paris, ou intra  
8 personnes  
Formation : 2650€ Certification AFNOR : 540€ttc

### Qu'est ce qu'un référent nutrition certifié AFNOR Certification ?

**La nutrition et la prévention de la dénutrition sont au coeur des préoccupations des ARS**, en effet les études et enquêtes réalisées en ESMS indiquent toutes un fort taux de dénutrition des personnes accueillies (20 à 50% selon la nature de l'enquête).

**Le référent nutrition certifié par AFNOR Certification est un acteur clé pour la prévention de la dénutrition et l'amélioration de la qualité nutritionnelle :**

- Il connaît le contexte réglementaire et les recommandations de l'ANESM.
- Il dispose des repères précis sur les besoins précis de la personne âgée ou lourdement handicapée, les perturbations liées à l'âge et aux pathologies.
- Il connaît les causes et conséquences de la dénutrition;
- Il maîtrise les principes de présentation des repas et textures modifiées.
- Il est un interlocuteur privilégié des équipes dans ce domaine.

**Le renouvellement de la certification** à 3 ans est effectué par un suivi documentaire de l'activité du certifié. Il consiste à s'assurer du maintien et de la mise à jour de ses connaissances et de ses compétences relevant du champ de la certification. Pour assurer le renouvellement de son certificat, la personne certifiée doit démontrer que depuis sa dernière certification, elle : A exercé la mission de référent nutrition dans le secteur de la personne âgée au moins 6 mois Ou a exercé dans un EHPAD et/ou SSIAD et/ou SAD et a bénéficié d'une formation de 2 jours sur l'un des thèmes du référentiel de compétences de la certification soit : • la physiopathologie de la personne âgée, • la dénutrition, • la restauration collective, • le contexte réglementaire et législatif ainsi que les politiques publiques sur le sujet N'a pas fait l'objet de plaintes ou réclamations dans son activité de certifié. Les pièces justifiant la satisfaction de ces critères (certificat de travail, attestation de formation...) devront être fournies à AFNOR Certification. Deux mois avant l'échéance de sa certification, AFNOR Certification prendra contact avec le certifié pour lui proposer la phase de renouvellement

### Quels pré-requis pour participer à la formation ?

Pour se présenter à la certification, le stagiaire doit disposer de **2 ans d'expérience professionnelle minimum** en établissement médico-social accueillant des **personnes âgées** ou **lourdement handicapées** (Ehpad, Fam, Mas, ...)

**Un entretien téléphonique préalable** est réalisé systématiquement entre un conseiller TLC et le candidat, afin de valider les prérequis et l'intérêt pour la certification AFNOR.

### Le déroulement pour devenir "Référent Nutrition certifié AFNOR Certification"

**3 étapes sont nécessaires** pour devenir Référent Nutrition certifié par AFNOR Certification :

- Disposer des pré requis définis par AFNOR Certification pour se présenter à la certification

- **Participer à une formation de 4 jours** reconnue par l'AFNOR Certification. La formation TLC "Devenez référent Nutrition certifié" bénéficie de cette reconnaissance.
- **Réussir l'évaluation** réalisée par AFNOR Certification. Elle se déroule à la fin de la 4ème journée de formation. Il s'agit d'un questionnaire d'une heure environ.



Cette certification est valable 3 ans. **Son renouvellement après 3 ans** est lié à l'exercice effectif de la mission de référent nutrition (attestation employeur), et/ ou au suivi d'une formation de 2 jours dans le domaine.

## TLC, la valeur de l'expérience

Le cabinet TLC réalise plus de 300 formations et accompagnements par an auprès des acteurs santé social, sur tout le territoire français, dans les domaines suivants :

- Organisation
- Qualité & Prévention des Risques
- Bonnes Pratiques Professionnelles
- Certification de personnes AFNOR Certification

Les missions sont le plus souvent réalisées en intra établissement. Les formations en regroupement sont réalisées à Paris, Amiens, Lyon, Nantes. Le cabinet TLC s'appuie pour cela sur des consultants formateurs très expérimentés, et des professionnels de terrain.

**Les certifications et agréments du cabinet TLC** : Certifié ISO 9001 (AFNOR), Evalueur externe (ANESM), Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (DIRECCTE), Prévention des risques psychosociaux (CARSAT), formation des membres de CHSCT